



Assemblée générale

Soixante-douzième session

Documents officiels

Distr. générale
30 mai 2018
Français
Original : anglais

Cinquième Commission

Compte rendu analytique de la 12^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 6 novembre 2017, à 10 heures

Président : M. Tommo Monthe (Cameroun)

*Président du Comité consultatif pour les questions administratives
et budgétaires* : M. Ruiz Massieu

Sommaire

Point 139 de l'ordre du jour : Plan des conférences

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

17-19585X (F)



Merci de recycler



La séance est ouverte à 10 h 5.

Point 139 de l'ordre du jour : Plan des conférences
(A/72/32, A/72/116 et A/72/561)

1. **M. Yazdani** (Vice-Président du Comité des conférences), présentant le rapport du Comité des conférences pour 2017 (A/72/32), dit que le rapport contient un projet de résolution sur le plan des conférences et un projet de calendrier des conférences et des réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2018 et 2019, qui ont été recommandés pour adoption par l'Assemblée générale. Le Comité des conférences a examiné le rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (A/72/116) ainsi que les données statistiques présentées à titre d'informations complémentaires. Le rapport du Comité des conférences contient un résumé exhaustif des discussions qui ont eu lieu sur toutes les questions inscrites à l'ordre du jour. La session annuelle de ce comité a été pour les États Membres l'occasion d'échanger des vues avec le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences sur toutes les questions liées aux services de conférence et de documentation afin de proposer des orientations et des principes d'action et d'apporter un appui au Secrétariat dans l'accomplissement de son mandat.

2. Deux sièges restent vacants au Comité des conférences : un parmi les États d'Asie et du Pacifique et un parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes. Au total, 14 États Membres ont été représentés en qualité d'observateurs aux sessions d'organisation et de fond du Comité. Le Comité a également examiné et adopté le projet de calendrier des conférences et des réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2018 et 2019. Il a recommandé que l'Assemblée générale autorise les six organes à se réunir pendant la partie principale de sa soixante-douzième session et approuvé un certain nombre de dérogations présentées entre ses sessions.

3. Le Comité des conférences a examiné les données statistiques sur l'utilisation des ressources et installations des services de conférence dans les quatre principaux centres de conférence et au Centre de conférence de la Commission économique pour l'Afrique (CEA). De plus, le Président du Comité a fait rapport sur les consultations qu'il avait été demandé au Comité de tenir avec les organes qui avaient régulièrement sous-utilisé les ressources qui leur étaient allouées au cours des six années précédentes en vue de faire les recommandations qui s'imposaient afin que les ressources affectées aux services de conférence soient utilisées au mieux ; en juin 2017, des lettres ont été adressées aux présidents des organes dont les réunions

étaient inscrites au calendrier et qui affichaient un taux d'utilisation inférieur à 80 % pour les six années précédentes. En outre, des consultations ont eu lieu au cours du premier semestre de 2017 avec les représentants de huit organes basés à New York sur les moyens d'améliorer leur taux d'utilisation des services de conférence.

4. En ce qui concerne la gestion des documents, le Comité des conférences a recommandé que l'Assemblée générale exhorte les départements auteurs à respecter scrupuleusement les délais de soumission. Il a également examiné la question de la distribution simultanée des documents dans toutes les langues officielles de l'Organisation et reçu des éclaircissements du Secrétariat.

5. S'agissant des tableaux d'effectifs, le Comité des conférences a pris note des informations communiquées par le Secrétaire général sur le projet pilote de délocalisation à Vienne de traducteurs du Service français de traduction à New York et prié le Secrétaire général de faire à nouveau le point sur la question.

6. En ce qui concerne l'amélioration des installations et de l'accessibilité, le Comité des conférences a salué les mesures prises pour faciliter l'accès des personnes handicapées aux services de conférence et leur utilisation des installations, notamment la création du Centre d'accessibilité, et engagé le Secrétaire général à continuer de s'occuper en priorité de ces questions. Il a également examiné la question de l'utilisation des locaux de l'ONU. Enfin, en ce qui concerne l'évaluation de la qualité des services de conférence, il a demandé au Secrétariat de fournir des précisions sur les mesures prises pour améliorer le taux de réponse aux enquêtes de satisfaction.

7. **M^{me} Pollard** (Secrétaire générale adjointe chargée du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences), présentant le rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (A/72/116), dit que la gestion des conférences est un domaine en constante évolution, qui exige d'innover en permanence. Son département tire parti de la technologie pour gérer le volume de travail croissant. L'utilisation accrue d'eLUNa, la plateforme de traduction assistée par ordinateur et de traduction automatique qui a été mise au point en interne, et l'intégration des bases de données dans UNTERM pour en faire un portail terminologique mondial, ont amélioré la qualité et la cohérence des documents dans les différentes langues et les méthodes de travail.

8. L'instrument interactif de pointe *Pipeline Visualization Tool*, mis au point par l'Office des Nations Unies à Genève, sera déployé sous peu. Il a pour but

d'aider les responsables de la documentation en leur permettant de visualiser la charge de travail et la disponibilité du personnel actuelles et prévues sur la base des normes de productivité ; de décider à quels documents accorder la priorité ; et de repérer les périodes critiques pour lesquelles la participation des services contractuels sera nécessaire. Cela contribuera à rendre plus prévisible la date à laquelle les documents seront publiés et à appliquer le principe de responsabilité en ce qui concerne le respect des délais et la publication de la documentation en temps voulu. En outre, une version améliorée du système gData, le tableau de bord de la gestion des conférences, a été mise en service. Les rapports gData et les affichages sur le tableau de bord du système gData ont été améliorés et sont plus exploitables et plus utiles.

9. À la suite d'un projet pilote couronné de succès en 2016, un nouveau modèle de flux de travaux contractuels a été pleinement mis en service par la Division de la documentation à New York, qui a été utilisé par les différents services linguistiques pour affecter les travaux contractuels. L'oratrice précise que cette modification a été rendue possible grâce à l'introduction de nouveaux outils de gestion de la documentation mis au point par son département. Le nouveau modèle de flux de travail a débouché sur des gains d'efficacité, notamment en accélérant le temps de traitement, en accroissant l'utilisation des capacités internes, en améliorant l'assurance qualité et en transférant des membres du personnel du Groupe de la traduction contractuelle à d'autres services.

10. L'harmonisation des politiques, pratiques et instructions permanentes dans tous les lieux d'affectation demeure une priorité. Le Groupe directeur constitué à cette fin continue de recommander des orientations spécifiques et judicieuses sur la gestion des séances et des documents et sur l'interprétation.

11. Des progrès ont été accomplis concernant le système de « guichet unique », qui permettra d'effectuer les demandes de services de réunion à partir d'un seul et même portail offrant une interface de libre-service facile à utiliser, et s'accompagnera de procédures simplifiées améliorant la coordination entre tous les prestataires de services. Il devrait être déployé en 2018. Entretemps, le portail convivial e-deleGATE permet aux États Membres d'avoir accès aux informations essentielles de manière sécurisée, en remplaçant les longues procédures de soumission manuelle.

12. Le Département procède à la refonte du *Journal des Nations Unies*. Conformément à la résolution [71/323](#) sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale, le *Journal* sera publié dans les six langues

officielles tout au long de l'année. La version papier continuera d'être disponible, mais la nouvelle version du *Journal* sera largement accessible en ligne en utilisant différents navigateurs, applications bureautiques et appareil mobiles. Elle aura une interface conviviale et de nouvelles caractéristiques, telles qu'une fonction permettant aux utilisateurs de rechercher des informations. Elle sera également accessible aux personnes handicapées. À ce propos, l'oratrice note que le Département a amélioré l'accessibilité des services de conférence en modernisant les appareils d'assistance et en normalisant le recrutement d'interprètes en langue des signes. Le Département collaborera avec le Département de la gestion et le Département des affaires économiques et sociales pour améliorer l'accessibilité physique des salles de réunion, y compris la salle de l'Assemblée générale.

13. Enfin, l'oratrice note que les échanges entre son département et le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires vont bien au-delà des réunions au cours desquelles le plan des conférences et le chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) sont examinés. Le Département travaille sans relâche pour faire en sorte que le Comité consultatif reçoive les documents à temps, de façon à faciliter son programme de travail. Les documents du Comité consultatif et de la Cinquième Commission continuent de se voir accorder le rang de priorité le plus élevé dans la chaîne de traitement des documents.

14. **M. Ruiz Massieu** (Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires), présentant le rapport correspondant du Comité consultatif ([A/72/561](#)), dit que les taux d'utilisation des services et installations de conférence à Genève, Nairobi, New York et Vienne continuent d'être supérieurs à 80 %, mais qu'il faudrait accroître l'utilisation de certaines installations spécialisées à Nairobi.

15. S'agissant de l'application de la règle de la gestion intégrée à l'échelle mondiale et du montant indicatif des économies réalisées du fait de la fourniture de services à des conférences tenues hors siège, le Comité consultatif compte que des améliorations seront apportées aux modes de calcul des coûts et des économies que font les pays hôtes et les organisations internationales ou régionales. D'autres informations sur le développement d'outils technologiques par les départements et sur la prise en compte de leur incidence positive sur le coût de la production des documents et de l'interprétation dans les six langues officielles devraient être communiquées dans le prochain rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences.

16. Le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences s'emploie activement à résoudre ses problèmes d'effectifs et de planification de la relève au moyen d'initiatives telles que la délocalisation de New York à Vienne de traducteurs du service français pour une période initiale de deux ans et la sélection et le recrutement de traducteurs n'ayant qu'une langue étrangère. Le Département prend également des mesures visant à reconstituer les listes de réserve des postes des services linguistiques. L'orateur salue les efforts de communication du Département et l'utilisation des médias sociaux, la formation de recrues potentielles lors de stages rémunérés ou non, et l'utilisation d'outils technologiques conçus en interne.

17. **M^{me} Pereira Sotomayor** (Équateur), prenant la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que le projet de résolution sur le plan des conférences offrirait une excellente base pour les négociations de la Commission sur ce point de l'ordre du jour. Le Groupe attache une grande importance à la fourniture de services de conférence de qualité dans le respect du principe du multilinguisme, en particulier en appui des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts de l'Organisation des Nations Unies. Des questions telles que l'utilisation des services de conférence, les ressources, la documentation et les publications, la traduction et l'interprétation, et le calendrier des conférences et des réunions sont d'une importance capitale pour le fonctionnement efficace et rationnel de l'Organisation.

18. Le Groupe salue les efforts déployés par le Secrétariat pour faire face à la sous-utilisation des services et installations de conférence et note que le taux global d'utilisation pour tous les organes dont les réunions sont inscrites au calendrier dans les quatre centres de conférence a satisfait à la norme, fixée à 80 %. Toutefois, New York a enregistré un taux d'utilisation de 79 %. Le Groupe note avec satisfaction que le taux d'occupation du centre de conférences de la Commission économique pour l'Afrique a augmenté, atteignant 93 %, contre 53 % seulement en 2011. Le Groupe prie instamment le Secrétaire général de continuer à examiner la méthode de calcul du taux d'utilisation des installations de conférence et de réfléchir à la meilleure façon de rendre compte de ces statistiques.

19. Les technologies de l'information et des communications (TIC) ont un rôle important à jouer dans les travaux de l'Organisation. La règle de la gestion intégrée à l'échelle mondiale a pour but d'intégrer les TIC dans la gestion des services de conférence et le traitement de la documentation en vue de faciliter une répartition équilibrée du travail entre

New York et les autres lieux d'affectation. Comme noté dans le rapport du Secrétaire général, lors de la constitution d'une équipe de services de conférence, il est tenu compte du principe de proximité, mais aussi de la qualité des services, des frais d'administration cachés, des coûts de remplacement et des compétences spécialisées.

20. Le Groupe souligne la nécessité de la publication simultanée en temps voulu de la documentation dans toutes les langues officielles. En outre, la qualité de la documentation doit être améliorée afin de faciliter les délibérations des organes intergouvernementaux et des organes d'experts, en particulier du Comité consultatif. À cet égard, le Groupe encourage l'équipe spéciale interdépartementale sur la documentation à faire en sorte que les difficultés relatives à la documentation soient examinées.

21. Le Groupe salue les efforts continus déployés par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences pour améliorer eLUNA. L'accès aux documents précédemment traduits, aux ressources terminologiques et à la traduction automatique est essentiel. Le Groupe attend avec intérêt de recevoir des informations actualisées sur eLUNA, le portail e-deleGATE et la prise en compte de leur incidence positive sur le coût de la production des documents et de l'interprétation dans les six langues officielles. Plus précisément, le Groupe souhaite recevoir des informations sur la nouvelle méthode de calcul du coût de production des documents et de l'incidence des initiatives telles qu'eLUNA.

22. Les langues officielles doivent être traitées sur un pied d'égalité. Des services de conférence et de documentation de qualité doivent être fournis dans les six langues officielles dans les quatre lieux d'affectation et lors de toutes les conférences internationales organisées par l'Organisation, de manière à assurer la participation effective des États Membres. Le Groupe déplore que le Secrétariat ait tendance à donner la priorité à certaines langues officielles, comme en témoigne la couverture médiatique et la publication anticipée des documents officiels dans certaines langues.

23. Les programmes de sensibilisation, sous la forme de stages rémunérés ou non, d'initiatives telles que le Consortium panafricain pour un master en interprétation et en traduction, devraient cibler les institutions dans le monde entier, en particulier en Afrique et en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les efforts de sensibilisation contribueraient à remédier au manque de candidats de certaines régions et aux difficultés de recrutement de l'Organisation.

24. Le Secrétaire général devrait prendre des mesures pour faire en sorte que les demandes d'organisation de manifestations soient dûment examinées, en particulier celles tenues par des organisations non gouvernementales et des organisations de la société civile, afin de vérifier que ces manifestations sont conformes aux principes et aux buts de l'Organisation des Nations Unies. Le Groupe note que le Secrétaire général s'attache à intégrer les considérations d'accessibilité dans les services de conférence et appelle à poursuivre les efforts en la matière dans tous les lieux d'affectation. Afin de garantir la qualité des services de conférence, il convient d'améliorer les enquêtes auprès des utilisateurs.

25. **M. De Preter** (Observateur de l'Union européenne), prenant également la parole au nom de l'Albanie, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, du Monténégro, de la Serbie et de la Turquie, pays candidats, de la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association, ainsi que de l'Arménie, de la Géorgie et de la République de Moldova, dit que l'Union européenne salue les efforts faits par le Secrétariat pour améliorer et moderniser ses services linguistiques et de conférence et y introduire des innovations. Sa délégation se félicite de l'élaboration et de la mise en œuvre de nouveaux logiciels de gestion des services de conférence et de l'utilisation croissante de la technologie moderne, et elle souhaiterait recevoir de plus amples informations sur les avantages que ce type d'initiative pourrait apporter.

26. L'Union européenne est déterminée à travailler avec tous les partenaires dans un esprit d'ouverture et de transparence, en vue de trouver une solution durable et pragmatique aux problèmes persistants de gestion du temps rencontrés durant la deuxième partie de la reprise de la session de la Cinquième Commission. Ces dernières années, la Commission n'a pas pu achever ses travaux dans le délai imparti. Prolonger le délai signifie que l'interprétation et les services de conférence ne sont pas assurés et exerce une pression sur le secrétariat de la Commission, qui doit assurer le service d'autres réunions intergouvernementales simultanément. Au cours de la session de fond du Comité des conférences, la question a été longuement examinée. Un certain nombre de délégations ont convenu que les quatre semaines ne sont pas suffisantes, compte tenu de la charge de travail croissante de la Commission. Sa délégation, par conséquent, accueille avec satisfaction la référence faite à cette question dans le projet de résolution relatif au plan des conférences.

27. **M. Al-Kuwari** (Qatar) dit que sa délégation se félicite des efforts déployés par le Département de

l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et le Département de l'information pour améliorer l'accès en ligne aux documents historiques de l'ONU. L'Organisation est la meilleure instance pour mobiliser l'opinion internationale afin de remédier aux problèmes passés, présents et futurs, puisqu'elle a une mémoire institutionnelle des opinions des États Membres sur les questions soulevées au niveau du système. Le Qatar attache une grande importance au projet de numérisation des documents de l'Organisation des Nations Unies, dont certains ont près de 70 ans, étant donné que l'Organisation est le seul organe mondial qui détienne tous les documents essentiels relatifs à la paix et à la sécurité, au développement économique, au droit international, aux affaires humanitaires, à l'éducation et à la santé. Les documents anciens ou historiques de l'ONU qui risquent de se détériorer doivent être préservés. Le projet aidera à protéger la mémoire institutionnelle de l'Organisation et à faciliter l'accès aux documents des organes délibérants en offrant aux États Membres, au personnel du Secrétariat et au public un ensemble d'outils de recherche comprenant la bibliothèque numérique de l'ONU, les discours, les relevés de vote, les comptes rendus de séance et les guides de recherche sur la documentation.

28. Son gouvernement s'est engagé à verser 5 millions de dollars au projet pendant une période de cinq ans commençant en 2013. Il a déposé 4 millions de dollars à ce jour et il continuera d'honorer ses engagements de façon à rendre ces documents accessibles par l'intermédiaire du Système de diffusion électronique des documents et à apporter un appui à tous les programmes et activités essentiels de l'ONU. Les documents numérisés peuvent être consultés sur la nouvelle page Web de la bibliothèque numérique des Nations Unies, qui fait partie du site Web de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld. Sa délégation attend avec intérêt l'achèvement du projet, qui est utile aux États Membres, aux chercheurs et à quiconque s'intéresse aux travaux de l'Organisation des Nations Unies.

La séance est levée à 10 h 50.